



PRIX 2019
ÉNERGIES
CITOYENNES



À Béthune, le grisou rend le réseau de chaleur éco-vertueux

Primée par les Prix Énergies Citoyennes dans la catégorie « Collectivités territoriales et EPCI de 20 000 à 100 000 habitants », la Ville de Béthune (Pas-de-Calais) va recourir au gaz de mine, une énergie verte, pour alimenter un réseau de chaleur associé à de la cogénération. Une première en France.

La fermeture des mines de charbon dans le Nord-Pas-de-Calais a engendré la perte de 100 000 emplois et laissé 100 000 kilomètres de galeries souterraines, où circule encore du gaz de mine, appelé aussi grisou. « Ce gaz explosif a longtemps représenté une contrainte pour les mineurs ; nous avons décidé d'en faire une opportunité, explique Olivier Gacquerre, Maire de Béthune (26 000 habitants). L'opérateur de notre réseau de chaleur valorise ce gaz en le captant naturellement du sol (et non par effraction hydraulique) et fait de lui une énergie verte et de récupération ».



Credit photos: Ville de Béthune



Un lampadaire LED près du théâtre

La future chaufferie fonctionnera au grisou

généralisant une économie moyenne de 70 %.

Une plateforme de management de l'énergie sera mise en place afin de quantifier et de maîtriser les consommations énergétiques de tout le patrimoine communal ainsi que la production d'énergie verte. Ces informations seront ensuite diffusées en open data.

Un système permettra aussi de piloter la consommation de l'ensemble du patrimoine municipal.

Enfin, la ville a mis en place le programme « Watty à l'école » qui enseigne aux écoliers, et, par ricochet à leurs parents, la sobriété énergétique. De plus, le chargé de mission « Smart City » de la Ville anime un réseau « d'éco-agents », qui propose des initiatives pour se diriger vers le « zéro carbone » au quotidien.

TÉMOIGNAGE

Olivier Gacquerre,
Maire de Béthune :

« Une reconnaissance de la vitalité des villes moyennes »



credit photo: David Marmier

Béthune dispose de longue date d'un réseau de chaleur, qui a été rénové en 2017. Il fonctionnera avec du gaz de mine, associé à la récupération de chaleur du centre de valorisation énergétique et à une unité de cogénération ; en effet, l'énergie gaz récupérée localement produit également de l'électricité. À partir de 2021, le réseau de chaleur fonctionnera à 76 % d'énergies renouvelables et de récupération pour atteindre 90 % en 2030. Il alimentera les administrations, des entreprises tertiaires et de santé, des logements sociaux... Grâce à ce réseau, plus de 35 % des émissions de CO2 seront évitées chaque année et les factures seront divisées de 40 %. « Quant aux locataires du parc social, ils bénéficieront d'une remise annuelle pouvant aller jusqu'à 450 euros sur leurs charges », précise Olivier Gacquerre. La commune réfléchit à une extension de ce réseau de chaleur au niveau intercommunal.

« Hypervision » des consommations

Par ailleurs, en 2019, tout le parc d'éclairage vétuste - soit 1 800 points lumineux - aura été remplacé par des LED,

« Le Prix Énergies Citoyennes est une reconnaissance du travail collectif réalisé à la fois par les techniciens, les partenaires et les élus. Il contribue à valoriser notre projet de ville autour de la Smart City. Par ailleurs, il représente une reconnaissance de la vitalité des villes moyennes, qui ont été un peu oubliées des politiques publiques pendant vingt à trente ans, et qui redeviennent l'eldorado de nos territoires. Notre objectif « Smart City 2020 » traduit la volonté de faire de Béthune une collectivité adaptée à son temps et à ses enjeux, en développant la transition écologique et le numérique dans les politiques publiques. Nous avons fait la promesse d'une ville à la fois durable, innovante et collaborative : nous sommes en bonne voie, ce Prix le souligne ».